Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 9 (1873)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER. 15 JUILLET 1873

9e année. N° 14.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Organes de la pédagogie italienne. — Méthode pour apprendre à lire. — Didactique : une leçon de Grammaire dans une classe de Neuchâtel. — Correspondances hongroise et jurassienne. — Chronique scolaire. — Poésie.

Organes de la Pédagogie italienne.

L'Italie, il y a longtemps que nous le savons, n'est pas la *Terre des Morts*. Non-seulement elle vit, mais elle fait les plus grands efforts pour s'élever au niveau des nations où l'instruction publique prospère.

Dans cette aspiration énergique vers l'avancement intellectuel des populations de la péninsule, quatre grandes villes se distinguent : Milan, Turin, Florence, Naples.

A MILAN, la patrie du poète Alexandre Manzoni et de l'historien César Cantu, paraissent plusieurs journaux pédagogiques. C'est d'abord la *Patria e Famiglia* de M. Joseph Sacchi, revue mensuelle in-8° qui en est à sa treizième année (chez Agnelli).

C'est en second lieu l'*Educatore italiano* de M. Ignace Cantu,

parent de l'historien. Cette feuille est hebdomadaire et paraît tous les jeudis.

Une troisième publication périodique est celle que fait paraître M. Vincent de Castro, que nous avons vu au congrès de Genève, sous le titre de : *Enrico Pestalozzi, o l'Educazione nuova.* Cette feuille est en effet nouvelle et n'en est qu'à sa seconde année. Elle s'imprime chez San Vito, par fascicules mensuels. Son but essentiel est de servir de moniteur aux jardins d'enfants et aux salles d'asile.

Milan a encore des *Prime letture,* journal pour l'enfance, publié sous la direction de M. Luigi Seiler, avec la collaboration de M. Sante Polli, que nous avons vu en Suisse et dont *l'Educateur* a traduit l'article sur le jardin d'enfants de Mad^e de Portugal à Genève. C'est une feuille bi-mensuelle illustrée, d'une typographie soignée qui fait honneur aux presses de M. Agnelli et paraissant tous les quinze jours. Nous regrettons fort de n'en avoir reçu que quelques numéros.

A Milan encore, il y a un journal hebdomadaire pour les étudiants et un moniteur des employés *(Monitore degli Impiegati)* qui renferme, chose digne de remarque, des articles sur l'instruction publique ; car ce n'est pas dans tous les pays qu'on trouverait ce zèle pour l'éducation populaire chez les hommes chargés de fonctions administratives. Souvent la bureaucratie se montre peu sympathique à l'école.

Turin, patrie du mathématicien Lagrange, du philosophe et publiciste Gioberti, de l'historien Cibrario et du romancier d'Azeglio, a toujours tenu un rang élevé parmi les cités intellectuelles de la péninsule. Les feuilles scolaires n'y sont pas rares. On y voit paraître : 1° la *Guida del Maestro elementare italiano,* sous la direction de M. Antonino Parato, qui en est à sa neuvième année. Cette feuille hebdomadaire (paraissant tous les mercredis) chez Marino et Gantin, publie un supplément mensuel consacré à la gymnastique ; 2° l'*Institutore,* dont le directeur est M. le professeur Comba, et qui en est à sa vingt-et-unième année. C'est sans doute la plus ancienne des feuilles scolaires actuelles de la cité, où le généreux seigneur Louis de Brême, un ami de Silvio Pellico, favorisait déjà l'enseignement mutuel en 1820.

A Turin se publie un *Monitore dei collegi e convitti maschili e femminili* (Moniteur des internats, des colléges et des pensions pour les garçons et les filles). Cette feuille en est à sa troisième année, sort de presse tous les quinze jours et a pour directeur M. Barth. Corbolani.

Une autre feuille consacrée à l'instruction classique, *Il Filologo* (le Philologue), voit le jour à Turin et a pour rédacteur le pro-

fesseur Avalle. Cette publication hebdomadaire a une correspondance allemande, anglaise et française, et se publie chez Marietti.

Parmi les feuilles politiques de Turin, il en est une qui se distingue avantageusement de toutes par l'importance qu'elle accorde aux faits de l'ordre moral, littéraire, pédagogique. C'est le *Courrier de Turin*, rédigé en français par M. le professeur et chevalier Mellé, que nous avons eu le plaisir de voir et d'entendre à Genève au dernier congrès. M. Mellé est auteur d'ouvrages estimés pour l'enseignement élémentaire.

Florence, cette ville aussi féconde en grands penseurs qu'en artistes de premier ordre, la cité natale de Dante, Michel-Ange, Machiavel, Améric Vespuce, Guichardin, a eu le rôle d'initiatrice dans le mouvement pédagogique de l'Italie contemporaine. C'est à Florence, comme nous l'avons dit maintes fois, que paraissait *l'Educatore* de l'abbé Lambruschini, dont tous les journaux scolaires portent le deuil, quelle que soit leur couleur. Nous n'avons reçu de cette cité que quelques numéros de la *Rivista della publica Instruzione*, contenant les actes officiels relatifs à l'enseignement public. Il doit cependant se produire dans cette capitale de la Toscane et métropole italienne un mouvement scolaire plus intense que ne le suppose cette publication, de nature plus administrative que littéraire et pédagogique. L'article que nous publions aura probablement pour effet de nous mettre en rapport avec les autres organes éducatifs que doit renfermer la ville qui a été le siége principal de l'activité d'hommes comme Lambruschini, Ridolfi, Capponi.

Naples, la ville des improvisateurs et des philosophes, la patrie de Filangieri, a donné le jour à plusieurs recueils scolaires, parmi lesquels on citera en première ligne le *Progresso educativo* de M. Odoardo Fusco, professeur d'anthropologie à l'académie de cette ville. Ce recueil mensuel de 48 pages in-8°, qui en est à sa quatrième année et s'édite chez Perroti, a été récompensé d'une médaille d'argent à l'exposition scolaire de 1871.

Antérieur en date au *Progresso, l'Amico delle popolari* forme un grand in-8°, paraît toutes les semaines et a pour rédacteur M. Mauro Valente.

La Sicile a tenu à ne pas se laisser distancer par Naples, et voit paraître dans ses villes plusieurs feuilles scolaires dont nous indiquons celles qui nous sont parvenues ces derniers temps :

Palerme d'abord publie : 1° la *Civilta italiana*, in-4°, tous les 15 jours, avec cette devise : Patrie, Ecole, Famille. Directeur Adi Vitta, chez Amenta. Nous n'en avons vu que quelques nu-

méros; 2° *Scuola e Famiglia,* journal de l'institut *Randarzo.* In-4° long, chez Giriberti.

CATANE a donné récemment le jour à l'*Educatore siciliano,* journal des familles et des écoles, paraissant tous les dix jours. 1re année. Directeur : Santi Guffredi, chez Coco.

CATANZARO a son journal scolaire intitulé : la *Voce calabrese,* journal didactique et littéraire, organe d'une société d'instituteurs, directeur M. le professeur Lombardi. Feuille du Dimanche, la *Voce calabrese* donne dans ses derniers numéros une étude lumineuse du professeur Léonardis sur le philosophe-moine Campanella, l'un des plus illustres martyrs de la pensée libre.

Parmi les villes secondaires du centre de l'Italie, se distingue par son zèle pédagogique la cité des Gonzague, la patrie des Virgile, la ville de Mantoue. Fidèle aux traditions du plus grand pédagogue du Moyen-Age Vittorino da Feltre, Mantoue a un organe scolaire original et piquant dans le *Nuovo Educatore,* directeur M. le professeur Francesco Veniali. Cette feuille paraît tous les samedis chez Mandovi et semble être le centre d'un mouvement de rénovation passablement hardi. Le dernier numéro de ce journal nous apprend la propagation de ce mouvement dans l'île de Sardaigne et la réunion d'un congrès scolaire provincial à Cagliari.

Outre une presse périodique assez intense, dont nous n'avons passé en revue qu'une partie, celle que nous connaissons, l'Italie donne le jour à une foule de publications intéressantes et utiles dans le domaine scolaire. Nous citerons entre autres un travail de M. Vincent Garelli de Turin *(delle bibliotheche circolanti dei commune rurali)* sur les bibliothèques circulantes dès communes de la campagne. L'estimable auteur ne fait nulle difficulté d'avouer l'infériorité de la péninsule au point de vue de la littérature populaire. Il résulte néanmoins de la statistique dressée par Garelli que l'Italie n'est pas aussi pauvre en livres pour le peuple et la jeunesse, que paraissent le croire quelques statisticiens scolaires du dehors, témoins les beaux livres de notre compatriote tessinois le Père Soave *(novelle morali),* de Cesar Balbo, de César et Ignace Cantu, Thouars, Tommasco, Pellico, Azéglio, Conti et tant d'autres (1).

Un livre plus récent, ce sont les *Etrennes des Ecoles primaires (la Strenna delle scuole primarie)* publiées à Mantoue chez Segna par ce même professeur Veniali, dont nous signalions tout à

(1 On annonce un ouvrage de César Cantu, l'illustre historien, sous ce titre : *Exemples de bonté,* livre de lecture et de prix, en 36 récits, dont nous rendrions compte avec plaisir, si le libraire M. Agnelli ou l'auteur voulait bien nous gratifier d'un exemplaire.

l'heure l'esprit novateur. C'est un recueil auquel ont collaboré cinq messieurs et sept dames, appartenant tous au corps enseignant. C'est une suite de petits récits, de pensées, de conseils. Dans un de ces récits « *Le petit qui s'aide Dieu aide,* » l'auteur, d'ailleurs fort sensé et spirituel de cette gentille narration, semble attribuer à la gymnastique *toutes les victoires des Prussiens.*

A. DAGUET.

Exposé de la meilleure méthode pour apprendre promptement à lire sans épeler. Exercices d'écriture et d'orthographe en rapport avec elle.

(*Suite.*)

Pour faire trouver le sens des mots dans les phrases, voici comment nous procédons.

— Maître. De quoi parle-t-on dans cette phrase?

— Elève. D'un pinson. (Tous ceux qui pouvaient répondre ont dû lever la main, le maître a désigné l'un d'eux.)

— M. Que vous rappelle ce mot pinson?

— E. Un oiseau.

— M. Mais quelle idée vous faites-vous d'un oiseau? Est-ce un être vivant, — capable de changer de place,—de se mouvoir sur la terre, et comment,— ou de s'élever dans les airs, et à l'aide de quoi?....

(Les réponses à ces diverses questions sont données au fur et à mesure, et l'idée du mot pinson étant ainsi rendue sans trop multiplier les détails, on continue.)

— M. Que dit-on que fait le pinson?

— On dit qu'il construit.

— M. Et que vous rappelle ce mot construit?

— E. Que le pinson fait quelque chose comme une demeure, une habitation.

— M. En effet, il construit quelque chose, mais quoi?

— E. Il construit son nid.

— M. Et que vous rappelle le mot nid?

(Il y aurait ici bien des choses à faire remarquer : soins du pinson à dérober son nid aux regards, — à le mettre à l'abri des intempéries, — sur ses matériaux de construction, — son adresse à les arranger avec ordre et avec goût et pour le plus grand confort de sa future couvée, allant jusqu'à s'arracher des plumes pour lui préparer un duvet chaud et doux; il faut le faire, mais avec une certaine sobriété de paroles.)

— M. Vous dites que le pinson construit son nid : donc le nid à qui?

— E. Le nid à lui. — (Il trouve ainsi naturellement que l'adjectif possessif *son* signifie *à lui.*)

Voulez-vous après cela lui poser vos questions pour lui faire trouver ou

dire le moment de la durée où l'action se passe, puis le futur ou le passé de la même action et comment s'écrirait alors le verbe construire? Rien de plus facile. Une autre fois vous attirerez son attention sur le nombre ou sur le genre soit des noms, soit des verbes; etc., etc.

Dans les 800 phrases au moins, que nos tableaux renferment et qui peuvent être traitées d'une manière analogue, phrases prises autant que possible dans le domaine des choses usuelles, partant des faits les plus simples et s'élevant graduellement jusqu'à la période, il y a matière à bien des exercices de ce genre. En les exécutant, vos élèves auront fait, sans le savoir, de l'analyse de la bonne sorte. Si, à cela, vous joignez de nombreux exercices de langue maternelle, vous aurez enrichi leur esprit d'une foule d'idées concrètes et abstraites, nées de l'étude d'objets observés ou connus, présents ou absents, vous aurez, en un mot, la *base* sur laquelle vos leçons de grammaire et celles d'analyse grammaticale, proprement dites, pourront s'asseoir et amener ce développement de la raison, ce jugement droit, ce tact sûr qui dissipent le vague, facilitent le discernement des choses, et initient à l'intelligence de leurs rapports.

En vue de faciliter l'usage de nos méthodes de lecture et d'écriture, nous serions disposé à confier (sous remise du 20 °/₀) des dépôts de nos tableaux en petit format et de nos cahiers deutérographiques à tous les maîtres et maîtresses qui en feraient la demande. — Ma santé étant maintenant des plus précaires, ces demandes devront être adressées à M. Jacques, ex-régent à Yverdon, chargé des expéditions et de leurs recouvrements à valoir à six mois de terme. Une condition nous semble ici en place. Comme nos deux grands tableaux de minuscules et de majuscules font corps avec nos cahiers deutérographiques, par le fait des exercices dont ils sont susceptibles, et que leur seule présence en classe peut être utile, nous pensons qu'aucune commission d'école ne se refusera à une dépense de fr. 3, 30 pour les posséder collés sur de grands cartons et bordés, l'instruction à l'usage des cahiers sus-mentionnés et des dits tableaux comprise. Nous engageons donc maîtres et maîtresses à en faire la demande à leur commission respective.

Quant aux tableaux de lecture, les collections en feuilles ou collées sur carton peuvent toujours être demandées à l'auteur, L^e Mabille à Yverdon, ainsi qu'aux libraires. Le prix de la collection en feuilles, guides compris, est de fr. 4; collée sur 21 cartons non bordés fr. 9. Bordée ou collée sur autant de cartons que de tableaux, le prix en proportion des fournitures et du travail.

Nous pourrions aussi fournir des cahiers réglés à distance de demi-hauteur de corps de grande écriture. Cette réglure présente plusieurs avantages: elle épargne du papier, la demi-hauteur indique où les déliés doivent commencer et les liaisons se terminer, et donne de plus la hauteur de l'écriture moyenne; ils sont en un mot appropriés à la reproduction sur cahiers à part de nos exercices deutérographiques.

Yverdon, 10 mai 1873.

L^e MABILLE,
ancien régent.

DIDACTIQUE.

Une leçon de grammaire dans une classe neuchâteloise.

La presse des Etats-Unis s'occupe de temps en temps de nos écoles. Dernièrement un Suisse d'origine, établi comme instituteur en Amérique, envoyait une correspondance, datée du 4 avril dernier, sur une de nos classes primaires de la ville de Neuchâtel. C'est dans le journal scolaire de New-York, intitulé : *National normal* (revue mensuelle), qu'a paru cet article dont nous traduisons quelques passages, en remerciant M. Alcide Reichenbach (c'est le nom de l'honorable instituteur dont nous parlons), de l'intelligent intérêt qu'il montre pour l'instruction publique des deux pays auxquels il appartient.

« D'après la théorie des instituteurs suisses, c'est *la méthode objective* qui » est la plus simple et la plus pratique pour apprendre aux enfants à parler, » à écrire correctement et à lire avec intelligence.

» Dans la classe graduée que j'avais sous les yeux, j'ai compté 36 jeunes » garçons de 8 à 10 ans, dont le maître, M. Villommet, est un homme » d'âge mûr. Ces élèves fréquentaient l'école dès l'âge de 7 ans et n'en » étaient plus aux premiers éléments. Le maître leur dicta huit phrases que » les élèves transcrivirent avec une rapidité remarquable. La dictée finie, un » élève lut les phrases dictées. Mais comme les élèves n'avaient pas écrit tous » les mots de la même manière, plusieurs levèrent la main, pour corriger leur » camarade; on passa ensuite à la correction des fautes, puis à la lecture de » plusieurs des copies ; les mots les plus difficiles firent l'objet d'un exercice » d'épellation.

» A 11 heures, les élèves étaient libres jusqu'à 2 heures de l'après-midi, » où ils revinrent pour faire l'analyse grammaticale des phrases qu'ils avaient » écrites dens la leçon du matin.

» Le maître écrivit les phrases au tableau, en reproduisant les fautes que » les élèves avaient commises. A mesure qu'une faute paraissait, les élèves » levaient la main pour la signaler. Mais le maître s'adressait de préférence » à l'élève qui avait fait la faute, pour qu'il la corrigeât lui-même. L'élève » devait dire pourquoi il fallait écrire de telle manière ; s'il ne le savait pas, » un de ses condisciples le disait à sa place. Ces phrases ainsi corrigées (les » élèves s'intéressaient beaucoup à ces exercices), on procéda à l'analyse. » Chaque élève analysa un mot, les définitions n'arrivèrent qu'à la fin, et à » la manière dont elles furent données, on voyait bien qu'elles n'étaient pas » le résultat d'une opération machinale, mais d'une véritable intelligence de » la chose. Toute liberté était accordée aux élèves de faire des observations. » Chaque fois qu'un élève avait fait une analyse, le maître lui donnait une » note. A 3 heures le maître fit écrire soigneusement les phrases corrigées » dans un cahier; ce travail achevé, le maître l'examina, fit des observations, » donna une nouvelle note et termina la leçon par l'explication des principes » qui devaient être appliqués à la leçon suivante.

» On se demandera, sans doute, comment un temps aussi long peut être » consacré à la grammaire. La réponse en est bien simple. C'est que ces » leçons, qui sont en même temps des exercices de *lecture*, d'*orthographe*, d'*a-* » *nalyse*, d'*écriture*, de *grammaire*, et une *préparation à la composition*, » ne reviennent que 2 ou 3 fois par semaine, et valent mieux qu'une leçon » d'une heure donnée par jour. On remarquera que tout cela se fait sans le » secours d'un manuel. » (*National normal*. June n° 6.)

Observations.—L'article de M. Alcide Reichenbach nous suggère plusieurs observations. La première, c'est que cet honorable instituteur prend pour une méthode suisse ou la méthode *objective*, comme il l'appelle, ce qui n'est pas généralemeut adopté de manière à pouvoir recevoir une dénomination locale et nationale; la seconde c'est que ce n'est que par extraordinaire que l'enseignement d'une partie se poursuit un jour entier comme cela s'est fait dans la classe à laquelle assistait l'instituteur américain ; c'était par exception tout à fait et, en quelque sorte en l'honneur de l'hôte scolaire, auquel on tenait à donner un spécimen un peu complet de la méthode.

Quoi qu'il en soit, il serait heureux que nos classes eussent souvent la chance d'être visitées par des amis sérieux de l'école comme M. Reichenbach, qui ne se contentent pas de jeter un coup d'œil rapide sur une classe pour la juger, mais suivent une méthode dans ses méandres et jusqu'au bout. Quelles sont rares aujourd'hui, même dans nos pays avancés, les personnes qui prennent encore assez d'intérêt aux questions scolaires pour leur vouer un examen aussi attentif et aussi sympathique! (Note de la rédaction.)

CORRESPONDANCE HONGROISE.

Bude-Pesth, le 24 mai.

Le Ministère de l'instruction publique
et des cultes du royaume de Hongrie.

A Monsieur Daguet, rédacteur de l'*Educateur*, à Genève.

Le Ministre royal des cultes et de l'instruction publique vous envoie, dans la traduction allemande, le rapport officiel relatif à l'instruction publique de ce royaume, pour les années 1870 et 71, lequel a été soumis au *Landtag* ou Diète hongroise, avec prière de bien vouloir l'examiner.

Signé : TREFORT.

Ce pli du Ministre hongrois et le rapport dont il est ici question, formant un grand in-8° de plus de 200 pages, ne nous sont parvenus que le 18 juin. Mais nous ne manquerons pas d'en rendre compte dès que nous aurons eu le temps de le parcourir, d'autant plus qu'un rapide coup d'œil jeté sur ce travail nous a suffi pour comprendre qu'il s'agissait d'une œuvre tout à fait sérieuse, accompagnée de données précieuses pour l'histoire de la pédagogie en Autriche pendant les mémorables règnes de Joseph II et de Marie-Thérèse.

CORRESPONDANCE JURASSIENNE.

— Le Synode scolaire du cercle de Courtelary, réuni en assemblée extraordinaire le 31 mai 1873, considérant :

1° Que les écoles d'apprentis, loin de favoriser le développement intellectuel et moral des élèves, lui sont inutiles et même préjudiciables;

2° Qu'elles ruinent la santé de l'instituteur et servent à le dégoûter de sa vocation;

3° Qu'elles entravent les progrès des classes du jour;

4° Considérant enfin que l'entrée et la sortie des élèves se pratiquent d'une manière illégale dans ces écoles, a décidé de prier la Direction de l'éducation du canton de Berne d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de décréter l'abolition de ces écoles.

Pour favoriser les parents désireux de placer leurs enfants en apprentissage, le synode propose de faire dans chaque district industriel des examens annuels, présidés par des hommes compétents et basés sur le programme des sept premières années d'étude, afin que les enfants âgés de 14 ans puissent aller les subir pour être totalement libérés de l'école.

Les élèves qui n'auraient pas atteint le degré de connaissances exigé seraient astreints à la fréquentation de l'école du jour jusqu'à 15 ans révolus.

Ces conclusions ont été adoptées par le Synode, et le rapport sera envoyé à le Direction de l'éducation du canton de Berne.

Le *Jura bernois* donnant à l'appui de ses conclusions un mémoire qui résume les opinions émises par le corps enseignant relativement à ces graves questions, je crois devoir détacher de ce mémoire quelques-unes des considérations qu'a fait valoir le corps enseignant.

I.

Le jeune apprenti est, sans contredit, un être bien digne de sympathie, quelquefois même de pitié. Placé dans un atelier ou dans un milieu qui contraste avec les habitudes qu'il a prises à l'école et dans la maison paternelle, en butte aux outrages des ouvriers et même de son maître d'apprentissage, sa vie est souvent celle d'un paria. Son humeur s'aigrit, son cœur se ferme aux sentiments intimes et affectueux, ainsi qu'aux douces réprimandes.

Cependant un camarade plus âgé, un ouvrier compatissant ne tarde pas à lui indiquer le moyen de faire figure parmi ses compagnons de travail. Il lui enseigne à répondre aux injures, aux plaisanteries triviales par des bouffonneries de mauvais goût. Aussi le jeune novice s'empresse-t-il de recueillir toutes les paroles incongrues et indécentes qu'il entend, de sorte qu'à un âge où l'innocence devrait être son apanage, il apprend des choses qu'il vaudrait mieux pour lui ne connaître jamais. Son ardente imagination s'exalte et lui fait voir le mal sous les dehors les plus séduisants. Le vice s'infiltre peu à peu dans son âme et en chasse les bons sentiments. Encouragé dans ses espièglerie par le rire qu'elles provoquent, il ne tarde pas à en prendre l'habitude,

et lorsqu'une sévère punition se montre à l'horizon, vîte il nie sa faute ou cherche à la pallier par un mensonge!

Une fois sur cette pente, qui l'arrêtera?

Son maître d'apprentissage? Rarement, car il manque de temps ou de liberté d'action. D'ailleurs les patrons, en général, s'inquiètent peu du fond moral de ceux qu'ils emploient; leur affaire principale, c'est le gain, le plus de gain possible.

La famille interviendra peut-être : c'est son devoir ; mais on sait à quoi se réduit pour des parents pauvres la surveillance de leurs enfants, placés hors de la maison paternelle.

Il reste l'école; mais l'école est précisément le lieu où les apprentis s'exercent dans leurs polissonneries avec le plus d'effronterie et de succès.

Comme les écoles d'apprentis se tiennent le soir, au moins en hiver, les ténèbres favorisent les conciliabules que les élèves tiennent à l'entrée et à la sortie de la classe. Chaque fois que l'un d'eux a appris ou vu de mauvaises choses, il s'empresse de les raconter à ses camarades et le mal devient la part de tous.

Assistons avec M. B... (l'un des rapporteurs particuliers) à l'ouverture d'une classe quelconque, car elles se ressemblent toutes à peu de chose près.

« Il fait nuit, la lampe du corridor a été éteinte par le vent ou par les élèves. Le maître se fraie un chemin au milieu des écoliers qui attendent, en criant et hurlant dans les escaliers ou sur le palier de la classe. Pris pour un camarade, il est poussé, pincé, interpellé par l'un qui demande lu tabac, puis un second qui demande du feu. Veut-il connaître les délinquants en allumant une allumette; une main hardie armée d'un chapeau s'abat sur la sienne et le mot magique « c'est le maître » est prononcé à voix basse par toutes les bouches. Un mouvement général se fait et les coupables sont perdus dans le groupe entier. »

Un autre rapport donne quelques détails sur la tenue des élèves en classe.

« Il est six heures; la cloche a invité les élèves apprentis à venir à leur tour payer à l'étude leur tribut de la journée. Quelques-uns, fidèles à l'appel sont assis pendant un quart d'heure dans leurs bancs à attendre les retardataires retenus soit par le repas du soir, soit par des commissions, soit enfin par le plaisir de vagabonder quelque peu avant d'entrer en classe.

« Bref, après plusieurs entrées bruyantes, chaque place, à peu près, est occupée et la leçon peut être commencée. Mais quel babillage! quel remuement de pieds! La moitié du temps disponible est employée à réprimander les turbulents, à avertir les distraits et la leçon, sans cesse interrompue, ne présente aucun intérêt.

» Une récitation est-elle la tâche du jour, — on n'obtient que des nonsens et des mots entrecoupés. Grammaire, histoire, géographie, rien n'est appris, rien n'intéresse ces esprits dégoûtés du travail intellectuel. Dans les dictées, l'écriture est si mauvaise qu'il est presque impossible de faire la correction, et l'on y trouve presque autant de fautes que de mots. Veut-on

faire de l'arithmétique (branche que les élèves affectionnent d'ordinaire); le mot seul les fait bailler et les plus petits problèmes les embarrassent. »

La paresse, l'indolence, l'indifférence la plus complète, voilà ce que l'on remarque chez tous les élèves de l'école du soir. Et pourtant ils étaient, pour la plupart, de bons et dociles écoliers lorsqu'ils fréquentaient les écoles du jour. La cause de ce changement a déjà été exprimée, et nous ajouterons qu'il est impossible d'exiger que ces pauvres enfants, après 10 à 12 heures d'un travail attachant et parfois pénible, abordent à l'école l'étude de branches qui demandent des efforts d'imagination et de volonté. D'ailleurs les élèves n'apprennent jamais leurs leçons et s'empressent d'en jeter la faute sur la fatalité de leur trop grand nombre d'occupations; ils ont, disent-ils, été employés aux commissions pendant leurs heures de loisir, ce qui n'est souvent que trop vrai.

De ce qui précède, nous pouvons aisément conclure que les écoles du soir ne favorisent en rien le développement intellectuel des apprentis qui les fréquentent. Toutes les lettres qui nous sont parvenues attestent ce fait.

Avant de clore la première partie de ce rapport, nous insisterons encore particulièrement sur un point ayant trait à la moralité des jeunes apprentis : celui de la rencontre des sexes à l'entrée et à la sortie des classes du soir. Quelle que soit la vigilance, la sollicitude des maîtres et des maîtresses, il est impossible d'empêcher des rapprochements sinon coupables, du moins pernicieux pour la modestie et la pudeur des jeunes filles. Combien de fois ne rencontre-t-on pas de ces groupes bruyants composés de garçons et de filles, où les jurements et les propos impudiques font le principal objet de la conversation? Croire que le maître d'école puisse dans des localités comme Saint-Imier, Sonvillier, Tramelan, etc., empêcher ces rendez-vous est chose absurde? Mais auraient-ils lieu si l'école du soir n'existait pas? Certainement non ; ou bien ils seraient moins fréquents, et les parents pourraient surveiller leurs enfants, qui n'auraient plus pour excuser leur rentrée tardive le motif d'une retenue à l'école.

II.

Après avoir cherché à prouver que les écoles du soir sont inutiles pour l'instruction des apprentis et pernicieuses quant à la morale, mentionnons rapidement l'influence qu'elles exercent sur le maître d'école.

En chargeant l'instituteur de la direction des classes d'apprentis, il en résulte nécessairement que l'école du jour en souffre. Actuellement, on cherche à instruire, à éduquer les élèves sans trop recourir aux châtiments corporels; le maître a recours aux moyens persuasifs. Dans une classe du jour, on peut arriver à de bons résultats en employant ces moyens: dans une classe du soir, et spécialement dans celles du Vallon, il est impossible et même totalement inutile de songer à arriver à un résultat quelconque sans l'emploi de punitions énergiques. Les bons traitements n'ont aucun effet sur les élèves, et le maître, obligé de sévir avec une certaine vigueur, sent son caractère s'aigrir; il se surprend à employer, dans son école du jour, des moyens de répression qui

lui eussent répugné avant qu'on l'eût chargé de la direction des écoles d'apprentis.

On comprendra aisément que cet état de choses est fâcheux à plus d'un titre, et pour le maître, et pour les élèves.

D'ailleurs l'instituteur n'a pas besoin de ce supplément de travail pour rendre suffisante l'œuvre de sa journée. S'il consacre tous ses soins à l'école du jour, il n'a pas trop de la veillée pour faire ses corrections, préparer ses leçons et reprendre des forces pour continuer le lendemain un pénible labeur. L'école du soir est pour lui une véritable corvée. Il doit enseigner, en moins de temps, plus qu'à l'école du jour; ses leçons devraient être plus approfondies et plus attrayantes, puisque les élèves sont plus âgés et moins attentifs. Mais possède-t-il, après 6 heures de travail dans une classe de 40, 50, 60 élèves, l'énergie et le dévouement nécessaires? Et quand il aura parfait à la tâche le lundi et le mardi, le pourra-t-il fructueusement les autres jours de la semaine? Il travaille, oui, puisqu'il y est obligé; mais il néglige ses études, sa classe du jour, ses corrections, sa famille, ses amis; il ruine sa santé et se prépare une vieillesse prématurée, si toutefois la terrible faucheuse ne l'atteint pas au milieu de sa course. Souvent aussi sa vocation lui devient un fardeau, et il cherche à quitter l'enseignement. C'est là, nous en sommes convaincus, une des causes de la pénurie des régents dans le Jura bernois. »

N. B. En relisant les observations si justes du corps enseignant de Courtelary, je ne puis m'empêcher d'y ajouter une réflexion que l'*Educateur* a déjà faite, mais qu'on ne saurait assez répéter; c'est que dans les pays industriels, on n'est que trop porté à assimiler le travail d'un instituteur à celui d'un ouvrier à l'établi, et que l'on n'y comprend pas suffisamment la différence entre le second, tranquillement assis à sa table de travail, et le pauvre maître d'école, dont les poumons, la tête et les nerfs, sont tenus constamment en exercice par la double responsabilité de l'enseignement et de la discipline, et chez lequel souvent aux fatigues du corps et de l'esprit se joignent les peines du cœur, quand il voit ses efforts le trahir, ses élèves y répondre d'une manière insuffisante et qu'il se sent exposé à subir d'injustes ou sottes critiques, alors même qu'il s'est livré à son œuvre avec le plus grand dévouement.

Rédaction.

Porrentruy, 15 juin 1873.

Pour compléter ma correspondance du 15 avril au sujet des recherches faites par M. X. Kohler, sur l'instruction publique aux siècles passés à Porrentruy et en Ajoie, je dois mentionner aujourd'hui un nouveau mémoire de 22 pages in-folio, que M. Quiquerez a rédigé à la demande de M. l'ancien conseiller Kummer, sur l'Histoire de l'instruction primaire et supérieure dans le Jura bernois, pour servir aussi au travail de statistique scolaire que l'ancien Directeur de l'éducation de notre canton a envoyé à l'exposition viennoise. La notice de M. Quiquerez commence à l'époque de l'abbaye de Moutier Grand-val. Nous pourrons donc voir bientôt réunis tous les matériaux pour l'élaboration d'une histoire de l'éducation populaire dans le Jura.

Dans notre troisième réunion synodale du 5 juin à Alle, on a décidé d'appuyer énergiquement la pétition des instituteurs du cercle de Bure, demandant une augmentation de traitement pour les institutrices et instituteurs bernois. A ce sujet, il n'est pas inutile de reproduire ici quelques-uns des chiffres fournis par les pétitionnaires pour justifier leur démarche. C'est ainsi que le grand canton de Berne ne fixe pour l'instituteur qu'un traitement minimum de 600 fr., tandis que l'Etat de Soleure a élevé ce minimum à 900 fr., celui d'Argovie à 1000 fr. pour les instituteurs primaires et à 1600 fr. pour les maîtres secondaires. Dans le canton de St-Gall, le minimum est de 1000 fr. et dans celui de Zurich de 1200 fr. pour le degré primaire et de 1800 fr. pour le degré secondaire, etc. Dans tous ces cantons, la loi complète ce traitement en accordant le logement, 3 toises de bois, 1 $^1/_2$ arpent de bon terrain et un supplément d'âge qui atteint 400 fr. dans le canton de Zurich après 20 années de service et 300 fr. dans les autres cantons sus-indiqués.

En présence de cette chétive rémunération et des exigences toujours plus grandes de l'Etat et du pays envers l'instituteur, faut-il s'étonner des désertions toujours plus nombreuses qui se produisent dans les rangs du corps enseignant bernois et du nombre toujours plus réduit d'aspirants instituteurs sérieux que nos écoles normales recrutent? Il y a dans le canton de Berne 800 instituteurs dont le traitement est loin de suffire aux besoins impérieux de la vie. Le dévouement est une belle chose, mais peut-on reprocher au maître d'école d'être défaillant quand la faim le presse?

Aujourd'hui que tout se paye à un chiffre exhorbitant, que l'artisan augmente le prix de ses travaux, le négociant celui de ses marchandises, que l'agriculteur a haussé le prix de ses denrées et que l'ouvrier fait grève pour obliger son patron à le rémunérer convenablement, laissera-t-on longtemps encore l'instituteur à la demi-ration et dans la nécessité d'employer à une industrie quelconque une partie du temps qu'il doit à son école?

Telle est la véritable cause de l'état d'infériorité dans lequel l'instruction populaire se trouve encore dans nos campagnes. On nous dira peut-être que la nouvelle loi de 1870 sur l'instruction publique a amélioré la situation de l'instituteur. Nous trouvons, nous, que l'on s'est montré bien timide dans ces améliorations et que l'on aurait pu et dû faire beaucoup plus.

Ce qui pourrait aussi contribuer à améliorer la position de l'instituteur, c'est la révision des statuts de la caisse de prévoyance. Le synode a entendu la lecture d'un rapport détaillé sur cette question et a décidé à l'unanimité des 45 membres présents de pétitionner en temps opportun auprès de l'autorité compétente pour obtenir cette révision. Un résumé du travail du rapporteur fera l'objet d'une prochaine correspondance.

La seconde question officielle traitée en conférence, le 5 juin, concerne le livre de lecture de Renz, dont quelques instituteurs avaient, paraît-il, demandé une réédition plus conforme au plan d'étude bernois.

Ce livre a paru en général convenir au degré intermédiaire, soit aux élèves de 4e, 5e, 6e année d'études; le plan en est bien conçu et les morceaux assez judicieusement choisis. Toutefois, il y aurait peut-être lieu d'améliorer encore

ce premier essai. Ainsi quelques instituteurs aimeraient voir figurer dans ce volume un chapitre nouveau renfermant quelques modèles de simples narrations, lettres, descriptions (d'objets aratoires entre autres), afin d'habituer les élèves à se guider d'après les livres dans leurs premiers essais de compositions. Ce chapitre pourrait être précédé de quelques notions élémentaires sur la rédaction, de la narration de la lettre et de la description, et chaque modèle suivi d'un questionnaire spécial. D'autres estiment qu'il serait désirable aussi d'y introduire quelques dialogues courts et bien choisis destinés à des exercices de lecture sentie et de déclamation, et même quelques scènes de plus de la belle tragédie de Guillaume Tell.

On s'est donc moins occupé de l'ordre suivi par l'auteur, du choix des morceaux, que des adjonctions possibles à y introduire. Peut-être aurait-on bien fait de songer aussi à concilier le prix du volume avec les additions jugées utiles et opportunes.

Un appel d'un ancien régent aujourd'hui infirme et obligé de manger le pain de l'aumône, a prouvé que la solidarité des instituteurs n'est pas un vain mot dans le corps enseignant d'Ajoie. La journée a été couronnée par une recette d'une soixantaine de francs en faveur de ce malheureux collègue.

Pour rendre ma chronique scolaire plus complète, je dois ajouter que les 8 et 9 juin ont eu lieu à Moutier l'examen des aspirantes institutrices formées dans les écoles secondaires de Delémont, Moutier et St-Imier. 15 aspirantes ont subi les épreuves, 11 ont été diplômées et 4 refusées, dont 2 pour cause d'âge. Un examen analogue aura lieu au mois d'août à l'école normale de Porrentruy pour les aspirants instituteurs du Jura. OL. PAUCHARD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION. — Les maîtres de gymnastique de la Suisse, réunis à Berne le 31 mai, le 1er et le 2 juin, étaient au nombre de 60, dont 10 représentant d'autres cantons, 4 de l'Allemagne et tous les autres bernois. M. Niggeler, inspecteur de droit pour la Gymnastique, présidait. On a discuté beaucoup de questions intéressantes relatives à l'art du développement corporel. On a lu des mémoires. M. Balsiger, maître à l'école normale, a commencé la série des lectures. Parmi les résolutions prises, nous avons noté celle qui réclame 3 heures par semaine au moins dans chaque classe de l'école normale. Un autre desideratum est relatif à l'anthropologie, à la systématique(?), à la méthode et à l'histoire des exercices corporels. Une autre question intéressante a été discutée, celle des *exercices militaires dans les corps de cadet.* L'assemblée paraît être très-peu favorable à cette institution et douter de son utilité. On estime que ces exercices favorisent l'orgueil et le pédantisme d'une manière qui se fait sentir jusque dans le militaire. On veut remplacer les exercices militaires par les exercices gymnastiques, dont on proclame la supériorité.

Nous avouons ne pas pouvoir adopter en plein la manière de voir de nos collègues de l'assemblée de Berne. On passe sans cesse d'un extrême à

l'autre; la gymnastique n'était rien; il faut qu'elle soit tout. On voulait naguère contraindre tous les instituteurs à jouer au soldat; aujourd'hui on veut supprimer les corps de cadets et donner raison au gouvernement fribourgeois de 1857 qui les a supprimés.

—M. Lanfrey, l'éminent et véridique historien de Napoléon-le-Grand, a consenti à retirer sa démission comme représentant de la France à Berne. Nous sommes heureux de cette décision qui conserve à la Suisse et à notre littérature nationale un ami aussi éclairé que bienveillant.

FRANCE, SAVOIE. — M. Haillecourt, inspecteur de l'Académie se donne beaucoup de peine pour répandre l'enseignement de la géographie dans son cercle scolaire. Il a fait donner des leçons de cartographie théorique et pratique à un certain nombre d'instituteurs par un maître habile, M. Dufaud, et a fait inscrire au budget départemental une somme de 2,000 francs. Aujourd'hui nous recevons une brochure contenant les leçons de M. Dufaud et d'autres mémoires. Nous en rendrons compte dans la chronique bibliographique de notre prochain numéro.

ITALIE. — La société pédagogique de ce pays trouvant peu de *valeur morale* à la classification des candidats au moyen de chiffres dans les notes des examens, a résolu d'exprimer les jugements sur la capacité des candidats par les mots de *suffisant*, *d'insuffisant* de *satisfaisant* et de *digne d'éloge*. Voila une réforme utile, mais qui fera horripiler les donneurs de chiffres de 1 à 10. Il est certaines expériences récentes qui devraient cependant nous avoir appris, si nous ne le savions pas d'avance, les inconvénients d'une échelle aussi élastique.

—Il existe depuis 1851, à Gênes, une *école suisse*, *institut international*, qui est selon le programme que nous recevons, non une œuvre de spéculation, mais une institution sérieuse et destinée à offrir à ceux qui la fréquentent *une instruction basée sur les meilleures méthodes d'enseignement adoptées dans les écoles*. Elle développe surtout l'étude des langues vivantes et celle des connaissances utiles, y compris la pédagogie. Elle est ouverte aux deux sexes et forme 3 divisions, une division enfantine organisée d'après la méthode de Frœbel, une division élémentaire et une division secondaire. Dans la division enfantine, il y a mélange des sexes; dans la division élémentaire, de même. Plus haut, les sexes sont à part. La rétribution scolaire est de 120 à 300 livres par an, plus un droit d'entrée de 25 fr. Le comité de l'école se compose du pasteur Amédée Bert fils, de MM. Gruber, Rodolphe de Salis, Henri Lüling et Charles Cartier.

RUSSIE. — La statistique officielle donne le chiffre de 18 écoles pour la circonscription d'Astrakhan. Or, un personnage officiel aussi chargé d'examiner ces 18 écoles a en vain parcouru le territoire en question sans parvenir à en découvrir une seule. C'est toujours l'histoire des villages de Potemkin et du fameux voyage de Catherine II en Tauride. On sait que cette czarine parcourant cette contrée annexée à l'empire par le fameux favori, ce dernier faisait monter des maisons de belle apparence sur le passage de la souveraine et lui faisait faire les honneurs de ces bourgades improvisées par des populations transportées exprès pour la circonstance. Pendant la nuit, on démontait le théâtre et on le transportait plus loin avec les acteurs pour recommencer cette fantasmagorie et donner ainsi une haute idée à la souveraine de l'importance et de la prospérité des pays conquis (1787).

Poésies.

ENFANTS, RESTEZ PETITS!

Enfants, gardez vos voix argentines et claires
Et vos rires naïfs avec leurs frais éclats!
Enfants, gardez aussi vos petites colères
Qu'on apaise d'un mot, et vos joyeux ébats,
Vos gambades, vos jeux, vos charmantes dînettes,
Où vont se rencontrer d'innocents appétits,
Et gazouillez gaîment vos douces chansonnettes!
Mais, pour rester heureux, restez toujours petits!

Dès que vient à sonner l'âge d'adolescence,
Pour nous tous il n'est plus de souvenirs sans pleurs!
Au plaisir d'un moment succède une souffrance,
Et le poison subtil se cache sous les fleurs!
Etes-vous fatigués des baisers d'une mère?
Ce sont là les plus doux, je vous en avertis!
L'amour est un bonheur de durée éphémère!
Enfants, pour être heureux, restez toujours petits!

N'avez-vous jamais vu le front de votre père
Se plisser d'une ride et rêver soucieux?
N'avez-vous pas surpris par moment votre mère
Vous couvrant d'un regard triste et silencieux?
C'est que les agréments et bonheurs de la vie
Ne peuvent se trouver justement répartis:
Les destins sont divers dans la route suivie!
Enfants, pour être heureux, restez toujours petits!

Hélas! examinez ce visage morose,
Où, depuis bien longtemps, le sourire est éteint...
Autrefois il était comme le vôtre, rose;
On voyait éclater la santé sur son teint!...
L'âge a creusé sur lui d'ineffaçables traces;
Avec les jours d'espoir, les bonheurs sont partis;
Et les ans n'ont laissé dans son cœur que des glaces!
Enfants, pour être heureux, restez toujours petits!

Neuchâtel, 17 février 1872. C.-V. Honoré BENOIST.

La Rédaction de l'*Éducateur* adresse de vifs remercîments aux nombreux instituteurs (il en est plus de 15), qui ont bien voulu mettre à sa disposition les années 1867 et 68 de notre feuille, les uns gratuitement, les autres moyennant le remboursement du prix d'abonnement. Elle écrira directement à celui dont elle accepte les offres en cette circonstance.

Le Rédacteur en chef, Alex. Daguet.